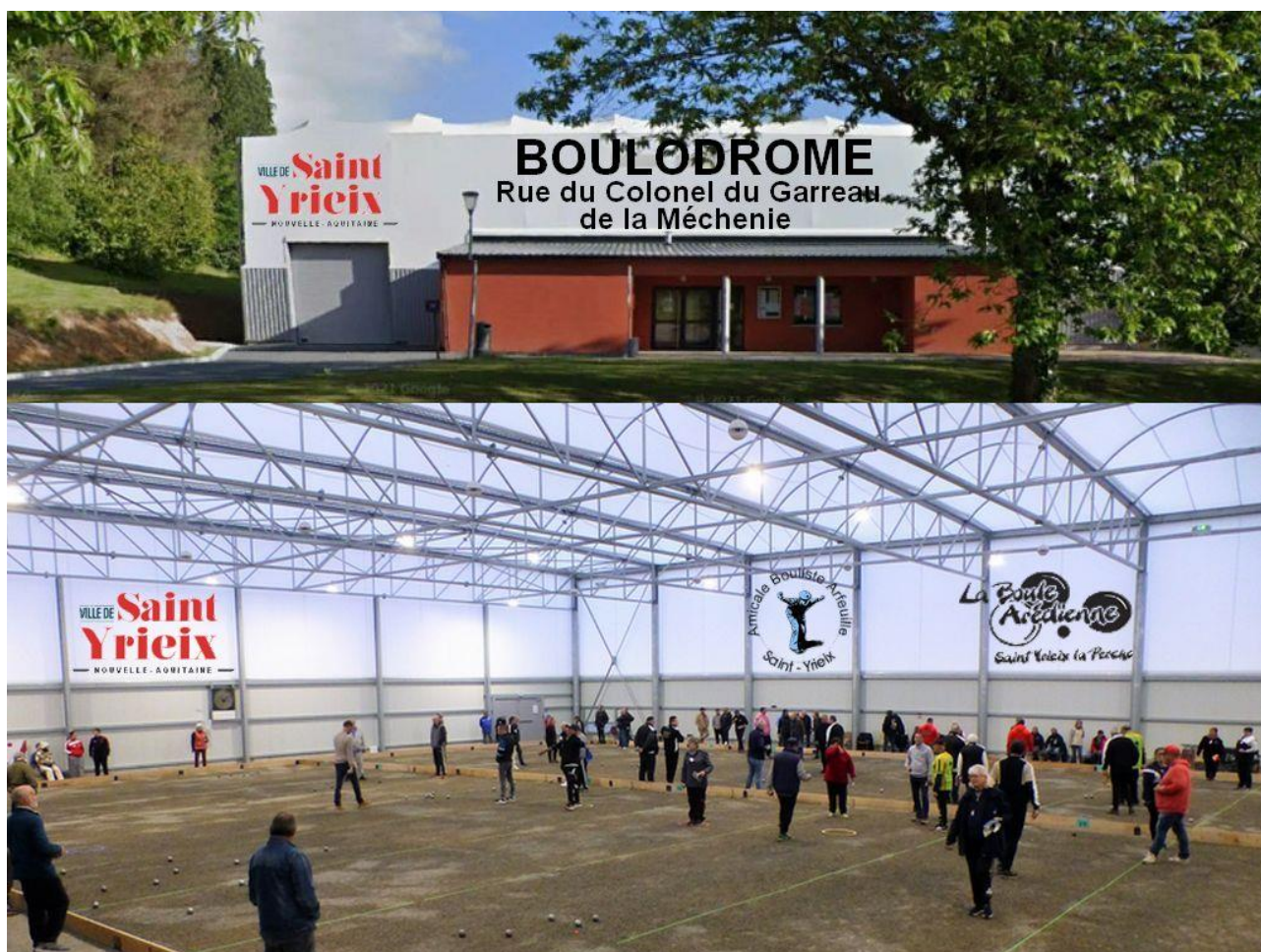


DIMANCHE 22 MAI 2022

CHAMPIONNAT REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE



Selon la situation sanitaire et en application des directives gouvernementales, des dispositions particulières pourront être mises en œuvre.

SOMMAIRE

Plan d'accès	Page 3
Début de Championnat	Page 3
Mot du Directeur du Comité UFOLEP Nouvelle Aquitaine	Page 4
Mot de Monsieur le Maire de Saint Yrieix la Perche	Page 4
Mot du Président du Comité UFOLEP 87	Page 5
Mot du Président de La Boule Arédiennne	Page 5
Programme de la journée	Page 6
Infos pratiques	Page 7
Règlement Championnat Régional	Page 8
Date limite et modalités d'inscription des équipes	Page 10
Fiche inscription Triplettes Simple UFOLEP (A.S.U)	Page 11
Fiche inscription Triplettes Double Appartenance (A.D.A)	Page 12
Fiche inscription Triplettes Vétérans (T.VET)	Page 13
Fiche inscription Doublettes Mixtes (D.M)	Page 14
Fiche inscription Doublettes Féminines (D.F)	Page 15
Fiche inscription Jeunes > 11 ans (D.J)	Page 16
Menu	Page 17
Fiche récapitulative des engagements et réservation repas	Page 18
Informations Grand Prix des 6 heures de la ville de Saint Yrieix la Perche	Page 19
Informations Challenge Jean Claude CHATEAU	Page 20

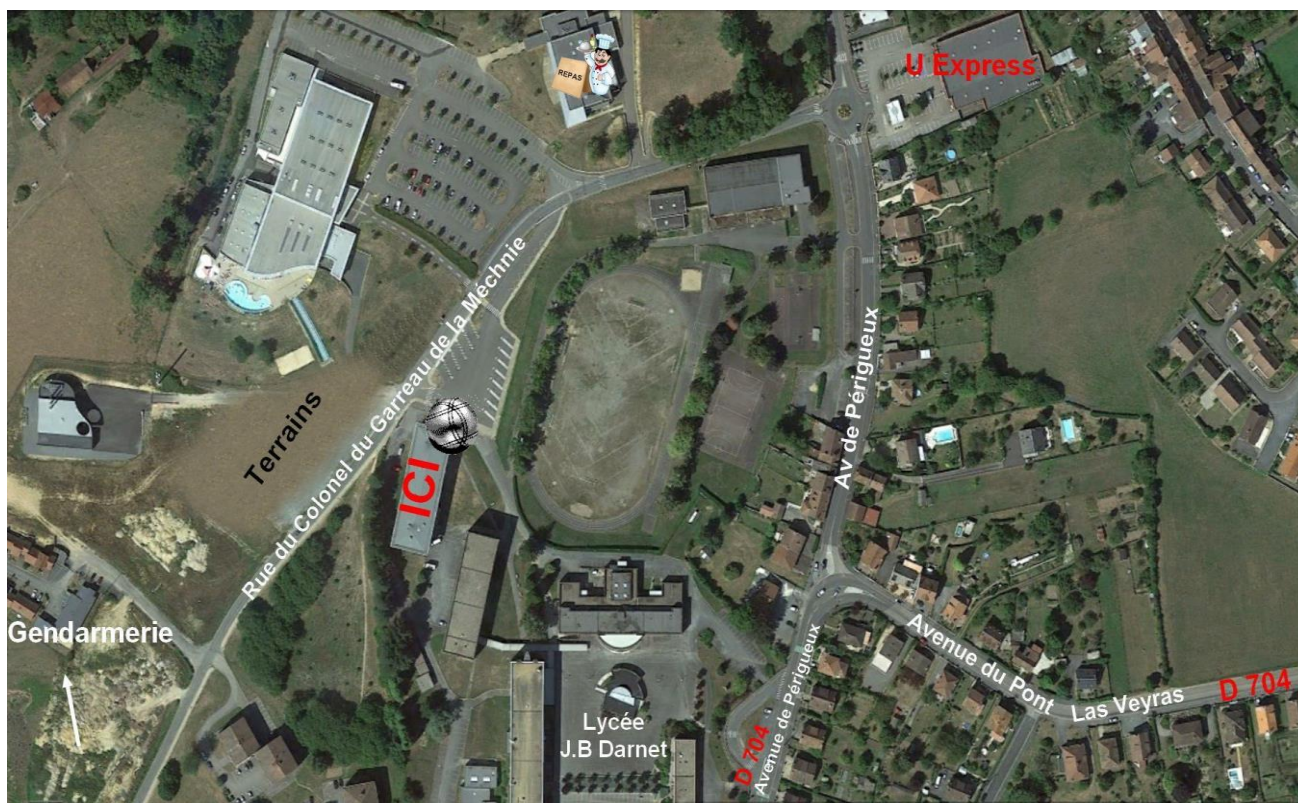


Je pratique un sport, je respecte

Les installations mises à ma disposition

Les Règles – L'Arbitre – Mes Adversaires – Mes Partenaires
Les Organisateurs – Les Spectateurs

PLAN D'ACCES



Jet du But

08 h 45



TRIPLETTES
Simple Ufolep
Double Appartenance
Vétérans



DOUBLETTES
Mixtes
Féminines

Jeunes



A 14 h 30 Concours parallèle en Doublettes: Général + Complémentaire
Concours spécial Jeunes < de 11 ans si au moins 4 équipes



Le mot du Délégué du Comité Régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine



“La Boule Arédiennne” vous donne rendez-vous le dimanche 22 mai prochain à St Yrieix pour le championnat régional UFOLEP 2022.

Nul doute que vous répondrez nombreux et nombreuses à cette invitation !

Je tiens à remercier la municipalité de Saint Yrieix la Perche, Bernard Dupuy et toute son équipe qui ont œuvré pour la réalisation de cette belle manifestation régionale et souhaite une excellente journée à toutes et à tous, bénévoles, compétiteurs, familles.

Que cet évènement soit comme il se doit, **sportif, convivial et festif**.

Au nom du comité régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine, je vous souhaite une belle compétition !

Patrick Mans



Le mot de Monsieur le Maire de Saint Yrieix la Perche



Mesdames, Messieurs,

Trait d'union naturel entre le sport et la convivialité, la pétanque s'invite le dimanche 22 mai en Terre Arédiennne pour le championnat Régional Nouvelle Aquitaine UFOLEP.

La pétanque tient une place particulière dans notre ville qui compte plus de 160 licenciés, passionnés par leur sport mais aussi leur art, car il faut bien l'avouer, certains coups sont de pures merveilles de précision et de concentration.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous les bénévoles et aux responsables de " La Boule Arédiennne" qui ont œuvré afin de rendre possible cette manifestation et qui font vivre les projets sportifs sur les territoires. C'est avec un immense plaisir que je souhaite la bienvenue aux champions venus de toute la Région et j'ai la certitude qu'ils nous offriront, dans un respect mutuel, un spectacle remarquable !

Aux organisateurs et aux participants ainsi qu'aux spectateurs que j'espère très nombreux, je souhaite un grand et beau championnat !

Soyez toutes et tous les bienvenus à Saint Yrieix la Perche.

Daniel Boisserie



Le mot du Président Départemental UFOLEP 87



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

La ville de Saint Yrieix la Perche va accueillir cette année le Championnat Régional de pétanque. Organisé par "**La Boule Arédiennne**", association dont je tiens à souligner le dynamisme et l'investissement tant du Président que de ses bénévoles.

Je salue aussi le professionnalisme de l'équipe Départementale UFOLEP de la Haute-Vienne et la Commission Technique et Sportive Pétanque UFOLEP 87, gage de qualité d'organisation sur ce type de manifestation d'importance et remercie les arbitres qui officieront sur cette épreuve.

La Pétanque a su gardé l'esprit amateur, cher aux valeurs de l'UFOLEP. Grâce aux efforts de chacun, je suis persuadé que ce Championnat connaîtra le succès qu'il mérite et qu'il se déroulera dans l'esprit qui caractérise toutes les manifestations UFOLEP: "**Courtoisie, Convivialité et Cordialité**".

Je souhaite à toutes et à tous une journée pleine de plaisir et de réussite.

Merci de votre présence.

Roland Martin

Le mot du Président de La Boule Arédiennne



Chers Amis boulistes, **Bienvenue à Saint - Yrieix !**

Le club de "**La Boule Arédiennne**" est bien connu pour sa capacité d'organisation d'importantes manifestations; c'est pour cela que le Comité Régional Nouvelle Aquitaine nous a confié l'organisation de ce Championnat.

Cette manifestation se déroulera au boudrome et ses nouvelles aires de jeux et nous mettons en œuvre tous ensemble les meilleures conditions de réussite.

Vous pouvez compter sur nous. Le club de "**La Boule Arédiennne**" sera présent avec l'ensemble de ses licenciés, ses bénévoles, ses membres et amis pour aider à la réussite de cet évènement.

Je ne doute pas que toutes les personnes présentes, joueurs, familles, spectateurs sauront faire preuve de sportivité mais aussi respecter les lieux en utilisant notamment les poubelles disposées sur l'ensemble du site.

Je vous souhaite un grand moment de détente et de sport, de belles rencontres et de belles victoires pour défendre les 23 et 24 juillet prochains à Saint Vaury (23) les couleurs de notre Région.

Excellente journée à toutes et à tous, sous le signe du sport, de l'esprit sportif, de la convivialité (nous avons commandé le soleil). Dans le fair-play et la convivialité, dans le respect de l'environnement. grâce à l'engagement de tous, la fête sera belle à Saint Yrieix la Perche.

Bernard Dupuy



❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

07 h 30 – Accueil des Délégations

Au stand accueil, vous pourrez:

- présentez vos licences UFOLEP 2021 /2022... **PRESENCE PHOTO OBLIGATOIRE**
- recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- recevoir pour chaque club les enveloppes contenant les réservations repas
- acheter les tickets boissons et casse-croûte

08 h 45 – Début du championnat au coup de sifflet



09 h 00
Pénalités



12 h 00 – Fin des parties de Poules



Toutes les parties de poule devront être terminées avant le repas



Déjeuner

13 h 45 – Inscription concours "Jeunes < de 11 ans"

14 h 00 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet
Inscription concours parallèle en doublette
Principal + Complémentaire – Engagement 4 €



14 h 15
Pénalités



14 h 45 – Jet du but concours parallèle



18 h 00
REMISE DES RECOMPENSES



Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

INFOS PRATIQUES

La partie administrative et communication externe est gérée par l'UFOLEP 87

CONTACT: Madame Nathalie RIBIERE ☎ 05.55.03.36.10 - ✉ cd.hautevienne@ufolep.org

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

La Boule Arédienne

Secrétariat: jada.asselin@orange.fr

CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE

Commission Pétanque 87

petanqueufolep87@gmail.com

M René DUBOIS

☎ 06.12.72.02.51

M Bernard DUPUY

☎ 07.78.63.82.85

M Jean Marie GUIRAUDOU ☎ 06.10.34.33.94

M Stéphane VASSAL ☎ 06.17.11.61.55

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT REGIONAL

L'inscription au Championnat Régional est soumise à la possession de la licence UFOLEP de la saison sportive en cours et en application des conditions particulières (date limite de prise de licence, nombre minimum de concours...) pouvant être définies par chaque Comité départemental.

CATEGORIES – N° DES EQUIPES – COMPOSITION – AGE

TRIPLETTE ADULTES UFOLEP (TASU)

N° DES EQUIPES à partir de 101

Trois Joueurs strictement UFOLEP de la même association : masculin, féminin ou mixte Joueurs⁽²⁾ nés à partir de 2004. Avoir 17 ans à la prise de licence (septembre 2021)

TRIPLETTE ADULTES DOUBLE APPARTENANCE (TADA)

N° DES EQUIPES à partir de 151

Trois Joueurs de la même association : masculin, féminin ou mixte SU / DA

Joueurs⁽²⁾ nés à partir de 2004. Avoir 17 ans à la prise de licence (01 septembre 2021)

Attention : Un seul joueur en double appartenance qualifie la triplète dans cette catégorie !

TRIPLETTE VETERANS (TV)

N° DES EQUIPES à partir de 201

Trois Joueurs⁽¹⁾ du même département, masculin, Féminin ou mixte nés à partir de 1966 SU / DA

Avoir 55 ans au renouvellement de la licence (01 septembre 2021)

DOUBLETTE MIXTE (DM)

N° DES EQUIPES à partir de 251

Deux Joueurs de la même association : masculin et féminin SU / DA

Les deux joueurs⁽²⁾ doivent être Adultes (17 ans et +)

DOUBLETTE FEMININES (DF)

N° DES EQUIPES à partir de 301

Deux Joueuses⁽¹⁾ du même département SU / DA

Les deux joueuses⁽²⁾ doivent être Adultes (17 ans et +)

⁽²⁾ Sauf surclassement autorisé

DOUBLETTE JEUNES (DJ)

N° DES EQUIPES à partir de 351

Deux Joueurs⁽¹⁾ du même département : masculin, féminin ou mixte SU / DA

concerne **uniquement les JEUNES de 11 à 16 ans.**

Minimum : Être né en 2010. Avoir 11 ans à la prise de licence (01 septembre 2021)

Maximum : Être né en 2005. Avoir 16 ans au 31 août 2021

Surclassement : Les suclassements individuels pour les jeunes 14/16 ans sont autorisés sous réserve de présentation à la CNS d'un certificat médical.

Aucun sur classement n'est autorisé pour les jeunes 11/13 ans.

Dans le cas de sur classement d'un joueur, l'équipe est classée dans la catégorie du joueur le plus âgé.

⁽¹⁾ Sauf clauses contraires d'association

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

- REGLEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL -

Art 1	La date limite d'inscription des équipes est fixée au mardi 10 mai 2022
Art 2	Un jury d'au moins 3 personnes sera désigné par le club organisateur avant le début du championnat. Les décisions prises par ce jury sont sans appel.
Art 3	Les joueurs devront posséder leur licence UFOLEP 2021 / 2022 avec photo qui sera déposée à la table de marque. Toute licence sans photo sera refusée. La licence devra être présentée à toute demande d'un membre du jury, de l'arbitre ou de l'équipe adverse.
Art 4	Est classé en Double Appartenance, tout joueur titulaire d'une licence FFPJP au cours de la saison sportive UFOLEP soit entre le 01 septembre 2021 et le 31 août 2022. Toute fausse inscription entrainera l'élimination de l'équipe.
Art 5	Le tirage au sort des poules pour les championnats aura lieu le lundi 16 mai à 14 h 30 au siège de l'UFOLEP 87. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club et personnes inscrites pour ce championnat.
Art 6	Tous les tirages seront faits par informatique. Les qualifications se feront en poules de 4 ou de 3 . Les parties se joueront en 11 points. Il y aura 2 équipes qualifiées par poule. La deuxième partie se jouera entre les gagnants et perdants de la même poule; la troisième partie (barrage) se jouera entre les deux équipes qui auront une victoire et une défaite même si les deux équipes se sont déjà rencontrées dans la poule. L'équipe qui aura 2 défaites sera éliminée. Les pénalités de retard seront appliquées 15 minutes après le coup de sifflet lançant le début des parties. L'absence d'adversaires sera à signaler à la table de marque.
Art 7	Toutes les parties de poule devront être terminées avant le repas. Les gagnants, sortant de poule, devront obligatoirement venir à la table de marque. Ces équipes se rencontreront alors en parties de 13 points à élimination directe. Toutes les finales se dérouleront en 13 points.
Art 8	Les parties reprendront à 14 h 00 précises.
Art 9	Les équipes Championnes et Finalistes dans les différentes catégories de jeu seront qualifiées (hors quotas des départements représentés) pour le CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP qui se déroulera les 23 et 24 juillet à Saint Vaury (23).
Art 10	Il est interdit de fumer (cigarettes électroniques comprises) et de téléphoner sur les terrains de jeux. Les téléphones portables devront mis en veille. Rappel pour sortir du terrain de jeu, une demande doit être fait à l'arbitre.
Art 11	Deux arbitres veilleront à l'application des différents règlements.
Art 12	Catégorie JEUNES: Les modalités d'organisation seront définies lors du tirage selon le nombre d'équipe inscrite.
Art 13	A partir de 4 équipes inscrites, un concours spécifique "Jeunes moins de 11 ans" sera organisé.
Art 14	Le concours parallèle : <u>Principal + Complémentaire en doublette</u> débutera à 14 h 45.
Art 15	Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue correcte pour la pratique de la pétanque en compétition (y compris concours parallèle) et selon l'article 15 ci-dessous.

TENUE VESTIMENTAIRE

Dispositions communes à toutes compétitions:

Tout participant à une activité UFOLEP doit se présenter avec un équipement adapté au sport pratiqué.

La tenue des joueurs, qui s'entend de vêtements haut et bas, doit être irréprochable tant sur le plan vestimentaire que sur celui du comportement tels le respect des personnes, des horaires, des installations mises à dispositions par les municipalités...

On entend par tenue correcte, les vêtements non troués, tagués, cloutés, pailletés, bariolés, rafistolés, coupés, déchirés ou délavés. Les tenues de forme excentrique ou non destinées à la pratique de la pétanque sont interdites tels que les maillots de bain, déguisements etc...

IMPORTANT ! Il est interdit de jouer torse nu.

Chaussures : **seules les chaussures fermées sont autorisées**

(sont notamment interdites les chaussures ouvertes comme les sandales, savates, tongues...)

HAUT autorisés (tenue homogène)



Homogène* = S'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson.

BAS autorisés: Jean – Pantacourt - Bermuda – Survêtement

INTERDITS: Short court – Débardeur – Robe - Jupe

En cas de mauvais temps le Jury peut autoriser la modification des éléments de la tenue vestimentaire.

Tout manquement à ces dispositions fera l'objet d'un avertissement à l'équipe qui disposera alors d'un délai de 10 minutes pour se mettre en conformité.

En cas d'irrégularité, l'arbitre informe le Jury du concours qui appréciera la conformité de la tenue et éventuellement disqualifiera l'équipe. La décision du jury est sans appel.

En ce qui concerne les chaussures, par exception de la tenue, l'arbitre a compétence pour apprécier la conformité de celles-ci et le cas échéant, de procéder à la disqualification de l'équipe.



le relais des pêcheurs

Bar - Tabac - Restaurant - Presse

Repas de groupes
Service traiteur

Thierry DANDRIEUX
1, route de Limoges
87140 THOURON
05.55.53.57.87
dandrieux.thierry@wanadoo.fr

Le Terroir D'ADRIEN
CHARCUTERIES & SAVEURS LOCALES

www.leterroirdadrien.fr 05.55.02.15.98

RENDEZ-VOUS AU 45, Avenue Louis de Broglie, 87280 Limoges (à côté de Chronodrive)

www.leterroirdadrien.fr | 05 55 02 15 98 | Facebook : @leterroirdadrien

<p>Des saveurs 100% régionales avec une large gamme de spécialités de charcuterie et salaisons fabriquées localement (porc limousin), mais également de nombreux autres produits d'exception !</p>	<p>Une sélection de marques locales au savoir-faire savoureux : L'écusson noir, Maison Andrieux, Maison Coulaud-Penaud, Laiterie Les Fayes, Maison Laredy, Maison Delouis...</p>	<p>Des idées et conseils pour se faire plaisir pour toutes les occasions du quotidien.</p>	<p>À bientôt en boutique.</p> <p>L'équipe du Terroir d'Adrien</p>
--	--	--	--

Dimanche 22 mai 2022 – 08 h 45

INSCRIPTIONS

**TRIPLETTES SIMPLE UFOLEP / DOUBLE APPARTENANCE / VETERANS
DOUBLETTES MIXTES / FEMININES / JEUNES**

Date limite d'inscription ➡ Mardi 10 mai



Modalités d'inscription

1. Compléter, par catégorie, les fiches d'inscriptions ci-jointes ou télécharger les fiches d'inscriptions en cliquant sur l'image Excel



2. Inscrire l'équipe: en majuscule, sans ponctuation (point; tiret, apostrophe; etc..)
Le n° de licence doit être à 10 chiffres = N° département + 8 chiffres

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE
8799890007	TAPOTOUR JEAN JACQUES	LA TAULE

3. Retourner les fiches d'inscriptions par mail à petanqueufolep87@gmail.com



Engagement (3 € par joueur)

**Triplette: 9 € par équipe / Doublette 6 € par équipe
Règlement par chèque à l'ordre de La Boule Arédiennne**

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION TRIPLETTES SIMPLE UFOLEP (T.A.S.U)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION TRIPLETTES DOUBLE APPARTENANCE (T.A.D.A)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION TRIPLETTES VETERANS (T.VET)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION DOUBLETTES MIXTES (D.M)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION DOUBLETTES FEMININES (D.F)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

Championnat Régional Nouvelle Aquitaine du 22 mai 2022 – Saint Yrieix la Perche

Fiche d'inscription à retourner par mail le mardi 10 mai dernier délai à

Commission Technique et Sportive UFOLEP 87

petanqueufolep87@gmail.com

FICHE INSCRIPTION DOUBLETTES JEUNES (Plus de 11 ans)

N° LICENCE UFOLEP	NOM PRENOM	CLUB APPARTENANCE

MENU

15,00 €

Assiette de charcuterie



Joues de bœuf accompagnées de frites



Fromage



Dessert



1 Pichet de vin / 4 personnes



Café

*Réservation en même temps que l'engagement
Paiement en espèces ou par chèque
à l'ordre de La Boule Arédiennne*

Menu Jeunes 10 €

*Charcuterie
steak haché / frites
Dessert - Boisson comprise*



**FICHE RECAPITUALITIVE DES ENGAGEMENTS EQUIPES
et RESERVATION REPAS**

NOM DU CLUB:

DEPARTEMENT:

NOM DU REPRESENTANT:

TELEPHONE:

ENGAGEMENTS

Indiquer le nombre d'équipe dans la case correspondante

CATEGORIE	NOMBRE D'EQUIPE	X €	MONTANT REGLE
TRIPLETTE SIMPLE UFOLEP		9 €	
TRIPLETTE DOUBLE APPARTENANCE		9 €	
TRI'PLETTE VETERANS		9 €	
DOUBLETTE MIXTE		6 €	
DOUBLETTE FEMININE		6 €	
DOUBLETTE JEUNES > de 11 ans		GRATUIT	
TOTAL ENGAGEMENTS			€
RESTAURATION			
NOMBRE DE REPAS ADULTE X 15 €			€
NOMBRE DE REPAS ENFANT < 15 ANS X 10 €			€
TOTAL RESTAURATION			€
REGLEMENT			
TOTAL ENGAGEMENTS			€
TOTAL RESTAURATION			€
MONTANT TOTAL			€

Cette fiche accompagnée des chèques libellés
à l'ordre de La Boule Arédiennne sont à retourner pour le **mardi 10 mai 2022 dernier délai**

A

M Bernard DUPUY

Lotissement de l'Etang – 87500 Saint-Yrieix la Perche

Jeudi 26 mai 2022 GRAND PRIX de la ville de Saint Yrieix la Perche



<p>ARFEUILLE</p>  <p>VILLE DE Saint Yrieix — NOUVELLE-AQUITAINE —</p> <p>22-23</p>	<p>JEUDI 26 MAI</p> <p>GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT YRIEIX LA PERCHE</p> <p>Doublette + Concours Jeune Licence UFOLEP obligatoire</p> <p>Jet du but 09 h 00</p> <p>Inscription par téléphone avant le mardi 17 mai (Voir plaquette information)</p> <p>Repas sur réservation</p>	<p>BOULE AREDIENNE</p>  <p>VILLE DE Saint Yrieix — NOUVELLE-AQUITAINE —</p>
---	---	---



ANIMATIONS DIVERSES



La Seynie

87500 St Yrieix la Perche



05.55.08.26.21

samedi 11 juin Challenge Jean Claude CHATEAU

BOULE AREDIENNE



26 / 27

SAMEDI 11 JUIN 14 h 15
Boulodrome de Saint Yrieix la Perche



**CONCOURS DES ASSOCIATIONS PETANQUE
CHALLENGE (1) JEAN CLAUDE CHATEAU**

Dans l'esprit initial de l'UFOLEP "Du Sport pour Tous"

DOUBLETES - 3 CONCOURS... +... 1

Ouvert à tous les licenciés UFOLEP quelle que soit l'activité pratiquée

Engagement 1 € par joueur Pas de lots....1 Coupe par concours !

CHALLENGE 87

Attribution des points sur une base de 32 équipes minimum (ou plus)

(1) Le trophée est attribué à la première équipe UFOLEP homogène



LES DÉLICES D'ANTOINE
Boucherie - Charcuterie - Traiteur

42. Avenue de la République
87260 PIERRE BUFFIERE
Tél. 05 55 00 60 06

Les délices d'Antoine
Mail : lesdelicesdantone@laposte.net

- Réservation conseillée la veille pour les plats du jour
- Réservation 48 h à l'avance pour les commandes du week-end



HORAIRES :

Lundi :	FERMÉ	FERMÉ
Mardi :	8h30-12h45	16h-19h30
Mercredi :	8h30-12h45	16h-19h30
Jeudi :	8h30-12h45	16h-19h30
Vendredi :	8h30-12h45	16h-19h30
Samedi :	8h30-12h45	15h-17h30
Dimanche :	9h30-12h	FERMÉ

cuisinella®

Des cuisines qui donnent envie.

N'ATTENDEZ PAS

LES CONDITIONS 2021
POUR LES ADHÉRENTS
UFOLEP SONT ARRIVÉES

-15%

Offre valable sur l'ensemble de la gamme Cuisinella
et sur présentation de la carte de licencié UFOLEP
en cours de validité dès l'accueil en magasin.

cuisinella

Des cuisines qui donnent envie.



A20 SORTIE 36
FORUM DU LIMOUSIN
Allée Clément Ader Feytiat
Tél. 05 55 08 02 87